Classiques Garnier

Collections > Littérature française > Transversales : du Moyen Âge au XXIe siècle > Constitution de la modernité



De Paris à Lyon, l'exécution d'une sentence du Parlement à la fin du XV^e siècle

Type de publication : Article de collectif

Collectif: Au cœur de l'État. Parlement(s) et cours souveraines sous l'Ancien Régime

Auteur : Julerot (Véronique)

Résumé: En 1490, Philippe Simon, conseiller du roi au parlement de Paris, se rend à Lyon pour exécuter un arrêt de la cour. Si la série X des Archives nationales de France contient l'arrêt luimême, ce sont les dépôts lyonnais qui renferment la copie du compte rendu de son exécution. Le croisement des sources parisiennes et provinciales, quand il peut exister, permet donc d'affiner notre connaissance du fonctionnement de la justice royale à la fin du Moyen Âge.

Pages : 67 à 88

Collection : Constitution de la modernité, n° 20

Thème CLIL: 4127 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Philosophie -- Philosophie

éthique et politique

EAN: 9782406097853

ISBN: 978-2-406-09785-3

ISSN: 2494-7407

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-09785-3.p.0067

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 09/03/2020

Langue: Français

Mots-clés : Archevêque de Lyon, arrêt sur enquête, chapitre cathédral de Lyon, conflit épiscopal, Charles VIII, conseiller au Parlement, conseillers de Lyon, cri, délivrance du temporel, élection

épiscopale

Afficher en ligne